



Ce texte est issu d'une recherche, développée avec Chiara Ocelli à l'École Polytechnique de Turin, qui met en relation la discipline de la composition architectonique avec celle de la restauration[1]. La recherche a comme finalité l'exploration des potentialités du patrimoine architectonique du territoire en vue de nouvelles formes d'établissement qui considèrent les éléments géographiques en tant qu'éléments architectoniques de la construction urbaine (Ocelli, Palma, 2009). Notre étude emploie la cartographie selon l'hypothèse que la carte

présente un double statut: d'une part elle transforme le monde en architecture, elle rend architectonique le fait géographique, mais d'une autre part, presque au contraire, elle lie toutes choses à la forme de la Terre, elle territorialise tout ce qu'elle représente et, même si ses objets sont l'architecture, la ville ou le fait construits, la carte montre leur nature terrestre[2] (Motta, 2008, p. 32).

Ainsi, la recherche s'inscrit dans le débat de la géographie contemporaine qui concerne les statuts de la cartographie et la non-naturalité de la représentation cartographique, ou la constatation que l'espace représenté par la carte est le produit de choix culturels et de systèmes conventionnels de représentation liés au choix lui-même. Donc, pour l'architecte, le territoire et la ville existent seulement sous la forme de représentations[3]. Pour ce motif, la carte peut être étudiée non seulement comme un outil de représentation du territoire, mais aussi comme « machine » de sa mise en forme, une machine à projet[4]. L'espace cartographique peut être étudié à partir de sa nature de producteur de projets, mais surtout comme lieu où on trouve ces figures architectoniques qui permettent de résoudre le problème d'établir des liens entre l'architecture et les formes de la Terre que la carte représente.

Dans cette perspective, la carte est considérée comme l'expression d'une connaissance qui

produit cette « description fondatrice » dont parle Massimo Quaini (Quaini, 2007, p. 24) ; une description qui est en même temps construction et fondation de l'espace territorial et qui, pour cette raison, intéresse le projet architectural lorsqu'il pose le problème de ses liaisons avec les lieux et leurs identités[5].

Espace territorial et espace cartographique.

Rendues à la Terre les choses retournent se plonger dans son épaisseur. La représentation ne pourra pas se donner uniquement comme une sorte de stratigraphie. Miroir et explication d'une matière perpétuellement repliée sur elle-même, selon l'image que Deleuze reprend chez Leibniz, l'opération cartographique procède en feuilletant strate après strate, comme si la réalité, qui a son analogue dans la carte, pouvait être représentée par une sorte de feuille, plusieurs fois pliée sur elle-même (Pizzigoni, 2011, p. 238).

Si nous observons la condition du territoire contemporain en employant la structure stratifiée de l'espace cartographique, le désordre auquel il est souvent associé pourrait être interprété, non comme produit d'une absence d'ordre, mais plutôt comme le résultat de la superposition non contrôlée de plusieurs strates, chacune en elle-même virtuellement ordonnée.

Si, au lieu de regarder l'espace dans lequel nous habitons comme un tout, nous le feuilletons, nous pouvons apercevoir qu'il est fait de strates. Strates de réseaux de transports, de réseaux hydrauliques, mais aussi de systèmes conçus pour les loisirs ou la défense de la nature ; strates de logements de résidence ou de production, mais aussi de réseaux de lieux religieux ; par les strates, non moins importantes, produites par le temps et dont la fonction est suspendue, strates qui vivent de la mémoire de leur vie passée mais qui peuvent à un moment quelconque être reportées à une nouvelle vie. Cette structure stratifiée, qui permet la coprésence de tous les réseaux du territoire, n'est pas l'espace d'une mosaïque, dont les tesselles s'accostent selon des marges rigides, mais il est plutôt celui, multiple, que chaque strate peut occuper avec toute sa dimension, sans nier la possibilité d'existence d'autres strates infinies.

En effet, en utilisant la loi de « continuité originare » de la stratigraphie archéologique dans le but de décrire le territoire contemporain, nous devons constater que, malgré que les dynamiques des forces qui gouvernent la production du territoire produisent une superficie finale sur laquelle chaque strate est présente par moyen d'affleurements locaux, les strates du territoire contemporain (un territoire sur lequel elles n'ont pas plus de difficultés techniques insurmontables en regard de la construction) sont virtuellement complètes et

virtuellement tendent à occuper entièrement la superficie territoriale. C'est particulièrement évident pour les autoroutes, par exemple : en l'absence de strates en compétition, elles tendent à saturer le territoire ; il se passe la même chose dans le cas des habitations ou encore dans le cas des toutes les visions totalisantes des différentes communautés.

Cette phénoménologie des strates territoriales pose aux architectes le problème — tout à fait archéologique — de reconstruire la configuration complète et virtuellement originaire de chaque strate avant de proposer les transformations d'un lieu. Mais, puisque chaque lieu est un point d'effondrement de strates où se donne une infinie profondeur, le choix des strates à reconstruire s'appuie sur la définition d'un programme de projet partagé avec les communautés qui, dans un moment historique déterminé, occupent le territoire.

Il faut donc penser les strates comme des ensembles dont l'ontologie ou l'« essence » (Quaini, 2007, p. 19) n'est pas univoquement déterminée : la production des strates est due aux multiples communautés qui « habitent » le territoire, et au signifié qu'elles attribuent de fois en fois aux espaces et aux objets territoriaux. En outre, bien que chacun de ces espaces soit en quelque sorte habité par une communauté qui lui est propre, cela ne signifie pas que, simultanément, l'on ne puisse appartenir à différentes communautés et donc que l'on ne puisse traverser différentes strates en habitant plusieurs des « ritournelles » territoriales dont parlent Deleuze et Guattari^[6] :

La ritournelle va vers l'agencement territorial, s'y installe ou en sort. En un sens général, on appelle ritournelle tout ensemble de matières d'expression qui trace un territoire, et qui se développe en motifs territoriaux, en paysage territoriaux (Deleuze et Guattari, 1980, p. 397).

Ces « ritournelles » que les communautés tracent dans l'espace produisent plusieurs territoires entrelacés. Cette superposition est possible car les choses sont chargées de plusieurs sens dans le même temps : un objet territorial peut appartenir aux différentes strates, selon la « ritournelle » dans laquelle il est pris. Pour cette raison, ces strates ne sont pas définies seulement par les architectures (par exemple : routes, établissements, etc.), et par les acteurs qui les « habitent » (par exemple : voyageurs, sportifs, habitants, travailleurs, etc.). Selon l'isomorphisme des formes sans correspondance, dont parlent Deleuze et Guattari, la section d'une route est identique à une digue mais l'appartenance à une strate produira pour chacun de ces objets une utilisation différente. Par ailleurs, l'identité des éléments ne comporte pas l'identité des « substances composées » : une route, qui passe dans une plaine irriguée, est toujours aussi une digue.

Stratigraphies *versus* paysage.

Ainsi, en habitant le territoire, chaque communauté, se « territorialise », c'est-à-dire qu'elle dépose sur le territoire une strate qui lui est propre : quelques-unes timidement et temporairement, d'autres en laissant des signes extrêmement évidents et impactant fortement la vie des plusieurs autres communautés[7]. On assiste alors à des heurts entre des pouvoirs et des statuts différents : c'est-à-dire les institutions, les citoyens, les entreprises et les associations. De la même manière se superposent localement plusieurs strates ayant des échelles très différentes : les autoroutes et les parcours agraires, les *outlets* et les petits établissements, les parcs et les centres sportifs. Les strates se déposent les unes sur les autres en mêlant tous les objets entre eux, sans prendre leur fonction en considération.

Comme nous le savons bien, malgré une stratification normative considérable, la stratification physique du territoire n'obéit à aucune loi générale et — notamment en relation avec le dessin d'ensemble qui détermine cette situation sur le territoire — il est difficile d'établir un contrôle des relations entre différentes strates. Si des faits externes n'interviennent pas, chaque communauté agit sans se préoccuper des effets que produit l'organisation de sa propre strate sur les autres.

D'autre part, de sporadiques tentatives de contrôle sont toujours liées à une logique simple, la logique de la mosaïque pour laquelle à chaque lieu correspondrait une strate qui y prévaudrait sur les autres. C'est le cas des parcs « naturels » : souvent, le contrôle normatif appliqué par le parc ne distingue pas la strate sur laquelle imposer la norme, mais essaie de contrôler le dessin général du territoire : ainsi, par exemple, à côté des normes relatives au milieu naturel, le parc fixe aussi les règles qui édictent les caractères architectoniques des édifices ; comme si le plus petit détail architectonique pouvait contribuer à la formation d'une vue paysagère unique, énorme. En effet, l'axe directeur de cette *hybris* normative est la notion de paysage, notion holistique et anti-stratigraphique par excellence[8].

Pour éviter cette impasse, il s'agit de repenser l'espace territorial en utilisant un paradigme spatial qui est nouveau en relation à la culture architecturale contemporaine, mais ancien pour ce qui concerne son fonctionnement. Face à la stupéfiante complexité produite par les strates qui se déposent sur le territoire, face à leur « impossibilité[9] » ou à leur autonomie formelle et fonctionnelle, tant l'espace superficiel du « master plan », que celui profond du « paysage », constituent des dispositifs insuffisants pour décrire ou (si il y a quelques différences) pour projeter le territoire.

Aujourd'hui, il semble nécessaire d'étudier des réponses architectoniques à la dimension stratigraphique dans laquelle nous vivons : habiter cet espace organisé en « mille plateaux » ne signifie pas se déplacer horizontalement, être clos dans la même strate. D'un point de vue social, plutôt, il faut essayer de réaliser le mouvement vertical qui traverse les strates, c'est-à-dire ces « coupes » qui nous permettent d'habiter cette dimension en tant que possibilité continue de situations et pas comme une somme de plusieurs ségrégations. D'un point de vue architectonique, il faut réussir à donner une forme concrète, partagée et non réductible, aux lieux dans lesquels les strates se superposent en présentant la complexité maximale, c'est-à-dire les lieux dans lesquels les réseaux se croisent et la stratification assume le sens et la richesse polyédrique de l'espace public habité par tous.

Mais, pour ne pas rester dans une dimension abstraite et littéraire, il faut rechercher des instruments d'action relatifs au projet architectural et capables d'agir dans cet espace : il ne suffit pas de dire qu'il existe. Notre proposition insiste sur cette dimension opérative : enquêter, en utilisant une lecture transdisciplinaire de la stratigraphie archéologique, sur les techniques à travers lesquelles construire une cartographie qui puisse restituer ces espaces stratifiés à la perspective du projet architectonique du territoire.

Cet effort s'appuie sur un précédent : la géologie d'abord, puis l'archéologie, ont utilisé la méthode stratigraphique comme réponse au problème de l'interprétation d'un espace complexe qu'il n'est pas possible de décrire par le biais de systèmes de représentation traditionnels. Notre hypothèse est que les techniques produites par l'archéologie s'appliquent à un espace dont la complexité et la structure puissent être comparées avec celles qui caractérisent l'espace stratifié du territoire contemporain.

Compte-tenu de la grande part des recherches dans le champ de l'architecture de la ville et du territoire, souvent développées par le moyen de représentations graphiques dont le statut épistémologique n'est pas remis en cause, la rigueur avec laquelle les archéologues ont employé en affrontant, sans fuir devant les difficultés, le défi d'une description physique et matérielle d'un espace qui se présente en tant qu'implosion désordonnée de faits construits, constitue un exemple important auquel l'architecte peut utilement se référer.

Stratigraphies du présent.

À partir de cette considération, nous chercherons à utiliser la formalisation de la méthode stratigraphique développée par Edward C. Harris dans son *Principles of Archeological Stratification* pour la description architectonique du territoire contemporain^[10]. Dans ce texte, qui systématise ses précédentes expériences, Harris propose une méthode de

restitution des strates archéologiques qui, pour sa généralité, peut assumer une valeur aussi pour le projet architectural :

The emphasis of this book is upon the chronological, topographical and the repetitive or non-historical aspects of archaeological stratification. It is assumed that archaeological stratification occurs as a similar physical phenomenon from one site to another. The principles of archaeological stratigraphy, which is the science by which archaeological sites may be properly understood, are thus everywhere applicable (Harris, 1989, p. XI).

La production de cet appareil théorique (qui est, aujourd'hui, la base de la méthode d'enquête de l'archéologie moderne) représente le résultat d'une transposition disciplinaire qui dérive des précédentes élaborations de la stratigraphie géologique :

As various societies passed from one form to another, as the nomad gave way to the town dweller, with each increase in the material development of human culture, there was an accompanying increase in the density and complexity of stratigraphic depositions in archaeological contexts. With each great change, such as the industrial revolution of recent centuries, the stratigraphic signature of human life became less geological and more man-made. Stratigraphically speaking, it is from a very early point in human history that geological principles of stratigraphy were no longer applicable to man-made stratification. It is from that early time that a claim for "archaeological stratigraphy" as a separate, earth-forming process, cannot be refuted (Harris, 1989, p. XII).

La relative facilité avec laquelle Harris décrit le passage de la stratigraphie d'une discipline à une autre n'élimine pas l'écart épistémologique et scientifique qu'il a dû affronter. L'assertion stipulant que les lois qui déterminent la déposition des strates géologiques peuvent être employées pour décrire la stratification produite par l'occupation anthropique de la Terre établit une analogie entre des espaces apparemment différents. Une analogie qui opère en vertu de la commune structure cartographique de l'espace représenté.

En particulier, en lisant, avec l'aide du livre de Harris, les techniques que la stratigraphie archéologique a développées, nous chercherons à proposer une possible cartographie pour le projet architectonique de l'espace contemporain. Il ne s'agira pas d'opérer dans la direction d'une analyse historique du territoire mais dans celle (qui va au-delà toutes catégories temporelles) d'une stratigraphie du présent.

La même stratigraphie archéologique a pour but de définir une succession et non une chronologie ; c'est la raison pour laquelle les principes de la méthode stratigraphique s'appliquent aux aspects physiques de la stratification, et l'ordre chronologique dans lequel

les strates sont corrélées entre elles est toujours relatif. Dans la composition des strates, il n'y a aucune détermination de la séquence chronologique : les objets les plus récents pourraient se trouver au plus bas de la stratification physique, comme cela se passe à Venise où les fondations, perpétuellement renouvelées, sont plus récentes par rapport aux bâtiments supérieurs.

Stratification can only be recorded as a phenomenon of the present. [...] The excavator must rely upon a knowledge of the non-historical aspects of archaeological stratification. As suggested throughout this book, these aspects may be recorded by rote, as non-historical stratigraphic units, since they recur in the same forms. The historical interpretation of the stratification is a secondary matter and cannot be completed without post-excavation analyses and the support of a variety of specialists (Harris, 1989, pp. 52-53).

D'autre part, quand on passe de la géologie à l'archéologie, la méthode stratigraphique réduit tellement l'échelle temporelle que les grandeurs considérées deviennent insignifiantes. La stratigraphie archéologique peut être appliquée, en effet, pour un $\Delta t = 0$, c'est-à-dire dans des situations qui ne comportent pas une hiérarchisation de strates. Au contraire, elle se fonde sur l'étude des relations physiques de contiguïté ou sur les opérations entre les strates : pour ce motif elle emploie la variable temporelle seulement en vue d'une finalité heuristique et non pas comme base de départ. Devant l'archéologue, les choses, organisées dans les strates se mêlent, se touchent dans un « tel instant », celui de l'enquête, dans un temps $t = x$. Rien de ce que l'archéologue décrit ne nous parle directement du temps. Seule la conscience qu'un processus de stratification a réellement eu lieu permet de conférer un signifié temporel aux faits enquêtés. Si, au contraire, nous les regardons en tant que simples faits, nous pouvons les considérer pour leur absolue contemporanéité[11]. Il est donc possible d'appliquer la méthode stratigraphique pour mettre en forme n'importe quel espace composé de strates.

La conséquence directe de cette prévalence de la dimension spatiale sur la dimension temporelle est une deuxième caractéristique qui rend la méthode stratigraphique efficace en relation à la description de la structure cartographique de l'espace contemporain : dans l'enquête stratigraphique l'attention est déplacée des objets aux strates, c'est-à-dire à une dimension générale et extensive qui, par ses caractères, ne peut être représentée que par une carte. Dans la carte l'objet territorial n'est pas séparable de sa strate, à laquelle il obéit à partir de son appartenance à une légende où chaque strate est énumérée. Dans la carte l'objet n'est jamais seul, mais il est pris dans un ensemble qui fonctionne selon ses propres lois de formation et qui parle d'une dimension générale (et collective) de cet espace. Dans la carte, projeter un édifice signifie toujours affronter le problème de définir le « plan de consistance »[12] auquel l'édifice appartient, ou mieux, de définir la strate dans laquelle

d'autres objets semblables se sont déjà déposés. Dans la carte, enfin, tous les objets sont pris dans un réseau général, une strate qui est une sorte d'infrastructure.

La liaison entre cartographie et stratigraphie archéologique est encore plus évidente si nous reprenons la pensée de Harris qui, en considérant les instruments les plus traditionnels de sa discipline, pose le problème du statut d'un plan ou d'une section en archéologie. Entre les deux, en effet, il y a une différence importante :

A section drawing is not a plan of a vertical surface, but a record of a cutting made through stratification on the vertical plane. Plans, in the ordinary sense, are records of surfaces, not of plane views (Harris, 1989, p. 82).

Si la section agit dans un « corps » qui est découpé, le plan se déplace dans un autre espace qui n'est plus celui du corps mais plutôt l'espace de la superficie qui peut être représentée seulement par la carte. Un espace, donc, que l'on ne peut voir^[13]. Ainsi, lorsque Harris parle de « plan », nous pouvons facilement traduire « carte » et quand l'archéologie s'applique à l'espace du terrain, en vertu de l'indifférenciation d'échelle qui accompagne l'usage de la carte, nous pouvons traduire « territoire ».

En décrivant la méthode stratigraphique Harris distingue deux types de plans : les « plans de strates » qui s'occupent de documenter chaque « unité stratigraphique » après sa reconnaissance, et les « plans composites » qui sont réalisées par la « composition » de *n* plans de strates dans le but de produire une documentation aussi synthétique que possible :

If in archaeological stratigraphy, every unit of stratification is of equal value, then each must be recorded in plan, and if possible in section. Using an archive which contains a plan of every unit of stratification, a series of composite plans can be made for any period of a site, at any time after the excavation. Such a practice does justice to the stratigraphic remains and to their topographical evidence. The key to making this archive is the single-layer plan (Harris, 1989, p. 95).

If it can be reasonably assumed that every unit of stratification represents a new phase in the history of a site, the only way to achieve our goals is to record the topographical aspects of each unit in a plan, as it cannot be done in sections (Harris, 1989, p. 104).

Tandis que chaque plan de strate est univoquement défini, le critère qui permet de réunir les plans de strates dans un plan composite est celui de la reconnaissance par l'archéologue de la nécessité d'isoler une « période », c'est-à-dire une phase qui représente une discontinuité significative dans le flux continu du temps archéologique. Telle discontinuité

est découpée par une interprétation qui est assimilable aux « constructions dans l'analyse » dont parle Sigmund Freud dans son célèbre essai, repris dans les différents champs de l'archéologie et de l'architecture soit par Andrea Carandini, soit par Giancarlo Motta et Antonia Pizzigoni[14]. En effet Carandini écrit, en renvoyant implicitement à un autre titre de Freud, *Analyse interminable* :

Le procédé d'extraire des actions et leur liaisons d'une stratification est en effet, du moins en théorie, interminable. [...] Excaver avec intelligence signifie considérer cette relativité, cet infini intensif qui s'ouvre chaque fois sous nos pieds, et dans le même temps, surmonter l'effarement qui en dérive en choisissant dans ce désordre par où séparer et par où s'empêcher ultérieurement de séparer (Carandini, 1991, p. 12 ; traduction de l'auteur).

Le résultat de ce procédé est donc toujours une « construction » dont le sens ne peut pas être simplement extrait par moyen de la collecte de données mais doit être en quelque façon « composé » par l'archéologue selon une hypothèse scientifique qui lui est propre.

La nature constructive, et donc liée au projet, du procédé qui porte des plans aux plans composites, permet d'imaginer l'utilisation d'un procédé analogue dans le cas du projet architectonique du territoire. Un procédé subdivisé en deux temps : le premier, coïncidant avec la construction de « cartes de strate » capables de représenter des « plans de consistance » territoriaux ; le deuxième, dans lequel la recomposition locale des « cartes de strate » se développe en relation à des programmes spécifiques de projet[15] et permet de produire des « cartes composites » avec la fonction de véritables représentations de projets.

Si, comme l'écrit Harris, le plan composite documente une superficie qui est constituée par plusieurs unités stratigraphiques et est exécuté lorsque sur les fouilles est découverte une superficie d'importance particulière, dans le cas du projet d'architecture la « carte composite » correspond à une représentation qui emploie les « cartes de strate » en raison d'une « importance » qui est déterminée par un programme de projet articulé en problèmes. La « carte composite » peut donc être conçue en tant que carte dans laquelle coexistent plusieurs strates selon des intensités différentes et selon une forme partielle et locale (c'est-à-dire où leur présence est importante pour le problème de projet). De telles intensités peuvent résulter de la composition des imaginaires territoriaux produits par les différentes communautés à travers des « cartes de strate ». Dans un deuxième temps, ces imaginaires peuvent être discutés entre les communautés pour aboutir au programme final de projet. Si, en effet, chaque communauté avait la possibilité de produire « sa » « carte de strate », c'est-à-dire une carte qui met le territoire en une forme architectonique cohérente avec ses aspirations, alors la construction d'une « carte composite » devient la « composition » tout à fait relative au projet de tous ces différents imaginaires.

Une telle description du procédé est évidemment réductive et schématique : toutefois elle représente une piste de recherche qu'il semble utile de développer si l'on a pour but d'élaborer des outils de contrôle et d'aménagement de la complexité architectonique du territoire contemporain.

Un projet stratigraphique.

Un projet stratigraphique doit se composer de fragments de systèmes ordonnés et de dessins jamais accomplis car chaque strate ne peut pas se superposer à la totalité des imaginaires qui traversent un même lieu. Toutefois un projet stratigraphique peut affirmer une sorte d'ordre, un ordre archéologique qui permet de « lier des choses distantes » (Carandini, 1991, p. 238) à travers une structure faite de fragments et de parties de réseaux dont les nœuds sont des points de passage pour les autres réseaux. Tel ordre, malgré sa « faiblesse » apparente, est exactement ce qui, aujourd'hui, manque au dessin du territoire : il est facile en effet de considérer les lieux comme des espaces où le projet peut agir sans règles s'il n'existe pas une représentation dans laquelle eux-mêmes sont reconduits à une strate et où ils peuvent résonner avec tous les autres lieux qui forment la « ritournelle » territoriale. Sans cette représentation du système de répétition auquel une architecture appartient, les lieux sont à la merci des rhétoriques du nouveau, du progrès, de la transformation.

Un projet stratigraphique exprime la dimension archéologique latente du territoire sans opérer aucune synthèse des différences et sans abolir la variété des strates. En supprimant l'échelle temporelle de lecture du territoire, le projet stratigraphique lit la superposition chaotique de faits construits en tant que stratification de plusieurs systèmes ordonnés : distinguer et mettre en scène chaque strate dans laquelle ces architectures sont déposées deviennent ainsi des actions tout à fait comprises dans le projet.

Avec le même soin que l'archéologue met à distinguer les unités stratigraphiques, un projet stratigraphique doit s'efforcer de découvrir les architectures territoriales, c'est-à-dire « les plans de consistance » sur lesquels se dépose chaque ensemble de faits construits. Il faut considérer de tels plans en tant que véritables « bâtiments », qui, malgré leur dispersion territoriale, participent du statut de l'architecture. Le projet doit permettre leur coexistence, et défendre les plus faibles contre les plus forts (c'est-à-dire, ceux qui possèdent déjà une représentation des strates, imaginaire ou technique)[\[16\]](#). Pour aboutir à cela il faut isoler et reconnaître les architectures que les communautés — au moins virtuellement — dessinent sur le territoire : il faut construire des « cartes de strates » qui éliminent les ablations et les superpositions provoquées par d'autres « bâtiments

territoriaux ». L'objectif est celui de restituer aux communautés les « espaces de représentation » — dans le sens donné par Henry Lefebvre (Lefebvre, 1974) — dans lesquels elles trouvent leur identité territoriale sans nier les autres possibles. Seulement après avoir identifié et reconstruit ces « bâtiments » cachés sera-t-il en effet possible de procéder à leur composition dans une nouvelle stratification. Il faut remettre à cette dimension architectonique et stratigraphique du territoire l'espoir de pouvoir maintenir les différences, c'est-à-dire de projeter un territoire vraiment pluriel dans lequel les divers imaginaires ne sont pas sacrifiés à la logique du plus fort.

Le chemin vers ces objectifs est parsemé de difficultés. L'un d'entre eux est le rôle qui est attribué à la participation dans le processus des projets de transformation physique du milieu bâti. En effet, à côté du problème de la cartographie participative il y a aussi le problème de la définition des techniques qui permettent à l'architecte d'accomplir les choix du projet qui se concrétisent dans un système de bâtiments, un parc, un espace public, etc. Malgré l'importance technique de ces passages, ils sont souvent sous-estimés : sur quelles traces faut-il appuyer, par exemple, la limite entre les espaces publics et privés ? Quelles figures définissent les liaisons entre les bâtiments et les formes du sol ? Quels réseaux fixent les hiérarchies des parcours ? Pouvons-nous penser que les réponses architectoniques à ces questions soient toutes contenues dans les cartographies participatives ?

De ce point de vue la participation ne peut pas être considérée comme un processus fixé qui détermine l'architecture du projet définitif : plutôt, elle peut être vue en tant que composante extrêmement importante du projet dans laquelle chaque communauté a la possibilité de définir ses programmes de projet, porteurs de valeurs identitaires du territoire, qui peuvent être exprimés par une « carte de strate ».

Car ces programmes ne peuvent être coordonnés entre eux *a priori* — parce qu'ils se produisent à partir des différentes instances des plusieurs communautés qui les expriment — il faut avoir un instrument qui permet d'évaluer les contradictions et les incohérences en vue d'un projet qui, pour sa nature, doit décider de découper l'espace et de le fixer dans une forme. Il faut donc construire les représentations du territoire habité qui le décrivent en tant qu'architecture. La forme générale de cette architecture — partagée pour ce qui concerne ses éléments généraux par l'existence d'une « carte de strate » — peut être confrontée, discutée et (possiblement) composée avec les autres architectures territoriales, partagées elles-mêmes par leurs communautés.

Donc — sans affirmer que cette compétence a aujourd'hui une large diffusion entre les architectes — il est également nécessaire, en ligne théorique, d'attribuer aux architectes la compétence scientifique pour la construction de ces représentations. Les « cartes de

communauté » (ou toutes les autres formes de représentations spatiales produites par les habitants d'un lieu en vue d'un projet de transformation du même lieu) peuvent être toutefois considérées comme des outils extrêmement efficaces pour spatialiser les programmes de projet, mais ne peuvent pas être confondues avec des formes (même naïves) de représentation architectonique du territoire. Ceci est un point fondamental : le risque, en effet, est celui de développer des processus participatifs très sophistiqués qui, en ne produisant pas des représentations opérationnelles en vue du projet, nécessitent des traductions techniques qui ne sont pas davantage contrôlées et sont dans tous les cas renvoyées aux phases décisionnelles successives. L'on risque donc de pratiquer une rhétorique de la participation qui a pour seul but politique de rendre les processus de transformation du territoire moins conflictuels mais toujours dirigés de manière autoritaire.

Ceci est la raison de la nécessité, aujourd'hui, d'affirmer le rôle concret de l'architecture du territoire et de la voir en tant que construction et bâtiment^[17]. C'est la raison pour laquelle, si nous voulons transformer, également par les moyens du processus participatif, les territoires que nous habitons, il faut les représenter au travers de « cartes de strate » fondées sur la matérialité, même fragmentaire, de ces restes archéologiques que nous appelons maisons, canaux, routes, bois, champs, lieux. En effet, en faisant seulement résonner cette dimension plurielle et architectonique du territoire il est possible de « composer » les strates avec le but de maximiser la coexistence relative de plusieurs ordres et imaginaires territoriaux.

Par exemple la solution de la conflictualité entre les réseaux des parcours piétons et automobiles ne peut pas être qu'architectonique. Mais quels seront les parcours qu'il faut maintenir, ou les parcours qu'il faut sacrifier et pourquoi ? Comment choisir sans disposer d'une représentation générale qui permet de résoudre, soit les problèmes de fonctionnement, soit la relation entre la forme des parcours et l'imaginaire collectif d'une communauté ? Comment résoudre ces problèmes sans une représentation qui illustrerait, par exemple, les liaisons entre les parcours et la forme de la Terre, ou bien entre les imaginaires géographiques collectifs, la reconnaissance des lieux et l'habiter ?

Ces représentations, que nous appelons « cartes de strate », peuvent être entre elles conflictuelles, divergentes, porteuses de différences et témoins de l'impossibilité de donner au territoire un seul visage, une seule architecture, mais elles peuvent être aussi l'outil indispensable pour comprendre la valeur architectonique et la dimension politique des choix que les architectes-archéologues du présent doivent inéluctablement prendre pendant le projet.

Puits et ponts.

Une géologie architectonique du territoire ne peut pas être que cartographique, comme sont cartographiques les représentations de la géologie et de l'archéologie. Cette géologie concrète doit s'occuper de décrire comment, sur l'épaisseur du territoire construit par stratifications et affleurements, agissent les superficies (les strates continues), les lignes (les fractures parmi un affleurement et l'autre) et les points (les affleurements).

Quelles architectures peuvent « habiter » cet espace ? Les deux figures que Michel Serres décrit dans *Hermès IV. La Distribution*, le pont et le puits, semblent disponibles :

Le puits est un trou dans l'espace, une déchirure locale dans une variété. Il peut déconnecter un parcours qui y passe, et le voyageur tombe, la chute du vecteur, mais il peut connecter des variétés qui se trouveraient empilées. Des feuilles, des feuillets, des formations géologiques. Le pont est paradoxal, il connecte le déconnecté. Le puits l'est plus encore, il déconnecte le connecté, mais il connecte aussi le déconnecté (Serres, 1977, p. 200).

Le pont connecte deux espaces ou deux strates qui affleurent : il rend une discontinuité continue et dans le même temps il rappelle une fracture. En tous cas le pont met en scène, en les reliant, les répétitions des objets et des espaces qui constituent les strates ; même si l'espace des strates est interrompu par les discontinuités qui présentent, comme dirait l'archéologue, des « bords exposés » et que les ponts peuvent connecter. Les architectures-ponts suivent ainsi le deuxième principe de la stratigraphie : le « principe de l'horizontalité originale ».

Le puits, en revanche, est une section locale à travers la variété des strates. Les architectures-puits mettent en scène les différences entre les strates et sont réglées par le « principe de superposition ». Excaver des puits signifie produire des lieux où la superposition de diverses strates se monumentalise dans une architecture. D'autre part construire des ponts signifie connecter les affleurements de la même strate mais aussi de strates différentes en leur donnant une nouvelle unité architectonique. Lorsque nous regardons le territoire construit du point de vue du projet, et lorsque nous considérons l'innombrable séquence de strates qui se sont déposées, ne sommes-nous pas toujours aussi dans cette double condition ? Reconnecter les espaces et les objets qui appartiennent aux réseaux désormais fragmentés et demi-rayés, ou résoudre la densité des programmes et des faits architectoniques au moyen d'espaces complexes dans lesquels les différentes figures peuvent être mises en scène en même temps ?

Il ne faut pas penser ce double rôle, dans le cas de architectures-ponts, comme une redécouverte ou une restauration des continuités originaires, car les strates que nous repérons sur notre territoire n'ont jamais été continues. Il ne faut pas non plus, dans le cas des architectures-puits, penser ce double rôle en tant que remontée dans le temps ou reproduction de l'origine, car la stratification qui nous intéresse n'est pas ce qui vient d'un ordre chronologique de déposition.

Il faut, plutôt, penser les ponts et les puits comme des nouvelles architectures (ou de nouvelles descriptions des architectures antiques) qui produisent une description fondatrice des lieux, une description qu'ils mettent en œuvre et dont le produit final ne peut donc pas être séparé de l'existence de la description même (voir Magnaghi, 2000).

Dans un espace qui n'est plus simplement celui, sédimentaire, de l'histoire, l'espace d'une lente déposition des événements sur le territoire mais, en revanche, celui où chaque strate est contemporaine aux autres et dans lequel la superposition des strates produit une séquence ordonnée par une sédimentologie, architectures-pont et architectures-puits peuvent être vues comme des monuments qui mettent en scène les infinies différences entre les strates et les infinies répétitions produites par les réseaux qui forment le territoire contemporain.